

Contraintes

Les exportateurs canadiens font face à diverses contraintes, dont les suivantes :

- majorité d'usines d'État de faible capacité, qui utilisent de l'équipement dépassé n'étant pas doté de dispositifs antipollution efficaces et qui ont de la difficulté à trouver de bons associés possédant les ressources adéquates du point de vue de la gestion et des finances;
- vive concurrence des pays côtiers du Pacifique et d'autres pays voisins;
- difficultés de financement des achats de machines importées;
- manque général d'information à jour et fiable sur la production intérieure, sur les sociétés locales et sur les projets prévus;
- difficulté de trouver des agents commerciaux et des associés fiables;
- faibles droits de douane sur la pâte importée (2 p. 100), mais droits plus élevés sur les produits à valeur ajoutée tels que le papier et le carton (environ 15 p. 100, plus une taxe de 17 p. 100 sur la valeur ajoutée [TVA]), le papier journal (15 p. 100, plus une TVA de 17 p. 100) et les portes et fenêtres (30 p. 100, plus une TVA de 17 p. 100).

Plan d'action

Voici les objectifs du Plan d'action dans ce secteur :

- mieux sensibiliser les Chinois aux technologies et aux produits canadiens et augmenter la connaissance qu'ils en ont, au moyen de missions, de foires et de colloques techniques;
- recueillir et diffuser de l'information commerciale et des renseignements sur les marchés à propos des possibilités d'affaires et d'investissement;

- promouvoir l'exportation de papier de qualité et rechercher activement les débouchés pour les matériaux de construction à valeur ajoutée dérivés du bois;
- collaborer avec l'Association canadienne des pâtes et papiers (ACPP), qui est en train d'élaborer un plan d'action pour la Chine, avec l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers (PAPRICAN), avec Forintek, avec l'Institut canadien de recherches en génie forestier et avec les associations et instituts de recherche correspondants en Chine;
- tirer parti du renouvellement, du protocole d'entente sur la foresterie entre le Canada et la Chine pour présenter des projets menant à l'exportation de produits et services forestiers;
- cibler des projets appuyés par les IFI et aider à trouver d'autres sources de financement;
- utiliser le projet de démonstration proposé par le SCHL à Shanghai pour faire la promotion des matériaux de construction à valeur ajoutée, de la technologie du bâtiment résidentiel et des services connexes du Canada;
- favoriser l'application d'une méthode de type « Équipe Canada » au marché chinois en facilitant les communications parmi les fabricants d'équipement, les fournisseurs de services et les fournisseurs de pâte, de papier et de produits à valeur ajoutée du Canada;
- aider les entreprises canadiennes à trouver en Chine des représentants, des agents commerciaux, des associés pour former des coentreprises et d'autres associés;
- travailler plus étroitement avec le secteur privé pour vendre de la pâte à papier et des produits en papier en Chine continentale et à Hong Kong.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des progrès importants dans les secteurs chinois des technologies de l'information et des télécommunications sont en train de métamorphoser la société chinoise. Les politiques et la planification du gouvernement peuvent à peine suivre l'évolution du marché. Cette évolution rapide est particulièrement évidente sur les marchés qui ont des répercussions directes sur les consommateurs, tels que les services de télécommunications (par exemple la téléphonie mobile, la câblodistribution, Internet) et les ordinateurs personnels.

Le gouvernement chinois et le secteur privé profitent de la concurrence internationale féroce pour accélérer les transferts de technologie et acquérir des technologies et de l'équipement. La protection de la propriété intellectuelle, le financement des projets et la complexité du processus d'approbation des produits constituent de grands obstacles au commerce sur le marché chinois.

Plaque tournante régionale pour les communications et source vitale de capitaux de risque, Hong Kong joue un rôle actif et complémentaire dans le secteur des technologies de l'information de la Chine. Hong Kong constitue aussi un marché important pour toute une gamme de biens et services de technologies de l'information. Plusieurs entreprises internationales se servent de Hong Kong comme tremplin pour vendre leurs produits et services en Chine continentale et en Asie.

Pour réussir sur le marché chinois, il est indispensable d'être représenté sur place ou de disposer d'un agent ou d'un distributeur compétent et de bonne réputation. Il faut aussi se rendre souvent en Chine et investir beaucoup de temps pour nouer des relations d'affaires dans ce pays. Le prix à payer pour mener des affaires en Chine est donc très élevé. Seules les entreprises disposées à s'engager à long terme sur le marché chinois devraient songer à y exporter.

Dans le domaine des technologies de pointe, les débouchés se situent dans trois grands sous-secteurs :

- les télécommunications
- les ordinateurs et les logiciels
- l'espace

Les télécommunications

Contexte commercial

Le ministère des Postes et des Télécommunications (MPT) et les régies des télécommunications provinciales de plus en plus autonomes sont les principaux intervenants dans ce secteur. D'autres ministères et de grandes sociétés d'État sont aussi actifs dans ce secteur concurrentiel et contribuent grandement à son développement. Le MPT maintient clairement sa position dominante dans Unicom Chine, la société de télécommunications créée en 1994 pour stimuler la concurrence dans le secteur des télécommunications.

Tous les volets du réseau public national des télécommunications se sont grandement développés en 1996. La disponibilité du spectre s'est améliorée par suite de l'accord conclu entre le MPT et l'Armée de libération populaire, propriétaire du spectre.

Profil statistique

- La capacité de commutation s'est accrue de 15 millions de lignes et dépasse désormais 100 millions de lignes.
- En 1996, le nombre d'abonnés était passé de 44 millions à 53 millions, ce qui représente un taux de pénétration national de 6,2 p. 100 et un taux de pénétration de 22 p. 100 dans les villes.
- Le gouvernement s'est fixé un objectif de 170 millions de lignes pour l'an 2000, ce qui donnerait un taux de pénétration national de 10 p. 100 et ferait grimper le taux de pénétration dans les villes de 30 à 40 p. 100.